

Envoyé en préfecture le 23/02/2021

Reçu en préfecture le 23/02/2021

Affiché le

ID: 059-245900758-20210218-2021D014-DE

# DÉPARTEMENT DU NORD ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES FLANDRE LYS

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES FLANDRE LYS

#### Séance du 18 février 2021

L'an deux mille vingt, le 18 février 2021 à 19 heures et 00 minutes, les membres du Conseil Communautaire se sont réunis à La Gorgue, 500 rue de La Lys, sur la convocation qui leur a été adressée par Jacques Hurlus, le Président de la Communauté de communes Flandre Lys, le 12 février 2021

Nombre de conseillers en exercice le jour de la séance : 42

Nombre de présents : 34 puis 35

Nombre de pouvoirs: 7

Nombre de votants: 41 puis 42

#### Etaient présent(e)s :

M. BAUDRY José, Mme BEURAERT Martine, M. BEZILLE Marc, M. BLERVAQUE Philippe, M. BODART Michel, M.BOONAERT Jean-Philippe, Mme BOULENGER Delphine, Mme BROUARD Bénédicte, M. BROUTEELE Philippe, Mme DEBAISIEUX Nathalie, M.DEHAENE Michel, M.DELABRE Aimé, M. DELVALLE Jean, Mme DURUT Jocelyne, M.DUYCK Joël, arrivée au point numéro 12, M.FAIDUTTI Jean-Marc, Mme FERMENTEL Geneviève, M.FICHEUX Bruno, Mme GRAMMONT Agnès, M.HENNEON François-Xavier, Mme HERDIN Andrée, Mme HIEL Anne, M. HURLUS Jacques, M.LORIDAN Bernard, M. MAHIEU Philippe, M.MORVAN Hervé, M.MOUQUET Denis, Mme PLÉ Sandra, M.PRUVOST Philippe, M.RAVET Pierre-Luc, M.SÉRÉ Soarey, Mme THERON MARESCAUX Stéphanie, M.THOREZ Jean-Claude, M.VANECLOO Serge, Mme VERHAEGHE Marie-Thérèse.

#### Absents excusés :

Mme BAUDRY Catherine, procuration à M. HENNEON François-Xavier,

Mme BERTRAND Dorothée, procuration à M. FICHEUX Bruno,

Mme DERONNE Véronique, procuration à M. MAHIEU Philippe,

Mme HOUSSIN Marie, procuration à M. DEHAENE Michel,

Mme LORPHELIN Martine; procuration à M. LORIDAN Bernard

M.PARENT Michael, procuration à M. HURLUS Jacques,

Mme EVRARD Monique, procuration à Mme VERHAEGHE Marie-Thérèse.

Secrétaire de séance : Mme HIEL Anne.

Envoyé en préfecture le 23/02/2021

Reçu en préfecture le 23/02/2021

Affiché le



Délibération n°2021D014 - Tourisme, Voies Douces, Base Nautique et Port de plaisance Flandre Lys - Adoption de nouveaux tarifs au Gîte au Clair de la Lys à Haverskerque.

La Vice-Présidente expose au Conseil :

Afin d'augmenter la fréquentation du gîte en 2021, plusieurs propositions ont été proposées via l'ordre du jour de la commission tourisme du 26 janvier 2021 à savoir dont notamment :

### L'accueil de petits groupes de professionnels et d'association pour des locations à la journée

Ces locations à la journée consisteraient en la location de la partie rez-de-chaussée du gîte, hors weekends et hors vacances scolaires, aux clientèles d'entreprises et associations pour l'organisation de réunions et journées de loisirs.

Ces locations comprendraient le prêt d'un écran de projection, d'un vidéoprojecteur.

Le coût de cette location à la journée est proposé au tarif de 191,65€ HT - 230€ TTC incluant le ménage. En supplément, serait fourni sur place, le petit déjeuner d'accueil, au tarif de 4,16€ HT - 5€ TTC/personne. Le nombre de personnes accueillies au gîte serait au maximum de 14 personnes. Le tarif resterait le même quel que soit le nombre de participants.

Un partenariat sera également mis en place avec les restaurateurs locaux pour la fourniture éventuelle de plateaux repas sur place.

La location du gîte pour des clientèles de petits groupes de professionnels seraient mis en lien avec des activités présentes sur Flandre Lys telles que les activités de la base nautique et de l'aérodrome de Merville-Lestrem.

#### L'accueil de tournages et de shootings photos ponctuels.

Afin de rendre également le gîte plus visible, la structure sera proposée en tant que lieux de tournage pour des films et des spots publicitaires, voire des shootings photos. Les tarifs de location estimés pour ce type d'activité sont de 250€ HT - 300€ TTC par jour.

Après avis favorables de la Commission et du Bureau, il est proposé au Conseil de :

- DELIBERER pour adopter le tarif d'accueil de groupe à 191,65€ HT 230€ TTC la journée et le tarif petit déjeuner à 4,16€ HT 5€ TTC/personne ;
- DELIBERER pour adopter le tarif de 250€ HT 300€ TTC par jour pour la location à la journée dans le cadre d'un tournage ou d'un shooting photo.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire accepte à l'unanimité (42 voix pour) la proposition ci-dessus.

Pour extrait conforme au registre, Fait à la CCFL,

Le Président,

Jacques HURLUS